

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00038

Numéro SIREN : 808 837 579

Nom ou dénomination : 4F

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2020 sous le numéro de dépôt 4270

"4F"

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 38, rue du Professeur Raymond Garcin
Résidence Castel Viel App 7
97200 FORT DE FRANCE

RCS FORT DE FRANCE 808 837 579

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 11 DECEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf,

Le 11 décembre,

A 17 heures,

Les associés de la société 4F, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts de 10 euros chacune (ci-après dénommée la "**Société**"), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social sis 38, rue du Professeur Raymond Garcin, Résidence Castel Viel App 7, 97200 FORT DE FRANCE, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- | | |
|--|--------------------|
| - Monsieur Frédéric NESTY, propriétaire de | 245 parts sociales |
| - Madame Vanessa NESTY, propriétaire de | 755 parts sociales |

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Vanessa NESTY, en sa qualité de Gérante associée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement de Madame Vanessa NESTY, démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- Le rapport de la gérance,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.



La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

(Nomination d'un nouveau gérant en remplacement de Madame Vanessa NESTY, démissionnaire)

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Vanessa NESTY de ses fonctions de Gérante et décide de nommer en qualité de nouveau Gérant non associé pour une durée illimitée :

Monsieur Rodolphe, Arthur, Abel DIDIER

Né le 7 octobre 1945 à FORT DE FRANCE (97),

De nationalité française,

Demeurant 5, rue Paulo Rosine, Ravine Vilaine, 97200 FORT DE FRANCE.

Monsieur Rodolphe DIDIER exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Rodolphe DIDIER déclare qu'il accepte les fonctions de Gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIEME RESOLUTION

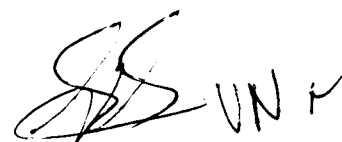
(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

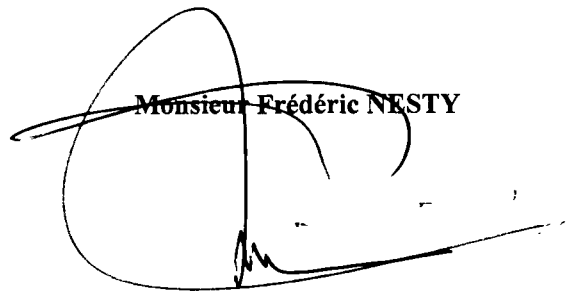
 UN R

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Gérant nouvellement nommé et les associés présents.

Madame Vanessa NESTY



Monsieur Frédéric NESTY



Monsieur Rodolphe DIDIER

(Précéder la signature de la mention

« Bon pour acceptation des fonctions de Gérant »)

*Bon pour Acceptation
des fonctions de Gérant*

